



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de St Just en Chaussée
Commune de Noroy

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2017

Président : Pierre Wellecan, Maire

Présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de
Monsieur KUZNIEWICZ Daniel (pouvoir donné à Monsieur WELLECAN Pierre)

1/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le doyen d'âge (Monsieur LAMOTTE Pascal) donne lecture des comptes de la Commune pour 2016.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le compte administratif 2016 conforme aux comptes de gestion du receveur municipal qui font apparaître le résultat suivant :

	Recettes	Dépenses	résultat
Fonctionnement	194 936.41	188 916.21	249 086.02
Investissement	28 969.18	105 662.24	41 836.46
Résultat global			290 922.48

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

2/ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2016 de la Collectivité approuve le compte de gestion conforme au compte administratif 2016.

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent en 2015	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Fonctionnement	243 065.82	6 020.20	249 086.02
Investissement	118 529.52	-76 693.06	41 836.46
Résultat global			290 922.48

Le résultat global à la fin de l'exercice 2016 est 290 922.48 € qui seront repris pour alimenter le budget primitif 2017.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement doivent faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal. Les reports se feront ainsi au budget primitif de 2017 :

FONCTIONNEMENT au 002	INVESTISSEMENT au 001
141 952	41 836

Un titre de recette sera fait au 1068 pour 107 134 euros.

Les restes à réaliser sont de 148 970 euros.

4/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2017 comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	329 952.00	167 104.00
DEPENSES	329 952.00	148 970.00

5/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Le Conseil Municipal décide de voter les taux comme suit :(pas de changement depuis 2016)

Taxe d'habitation	22.67 %
Taxe Foncière (bâti)	26.21 %
Taxe Foncière (non bâti)	55.12 %

6/ VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS

SOUVENIR FRANÇAIS	35.00
ASDAPA	35.00
ANCIENS COMBATTANTS	320.00
QUARTIER LNR	60.00
SECOURS CATHOLIQUE	100.00

7/ INDEMNITES DE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les indices ont changé. Pour les élus, l'indice 1015 passe à 1022. Il est nécessaire de voter les nouveaux indices pour le trésor public qui a besoin d'une délibération pour le versement des indemnités.

8/ QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire : -organise les tableaux des inscriptions des élus pour la tenue du bureau pour les élections présidentielles prévues le 23 avril 2017 et le 7 mai 2017.

- signale que le repas de printemps organisé par les membres du CCAS aura lieu le samedi 27 mai 2017 à midi.
- informe que le 8 mai est organisé par Noroy cette année.

BOURGUIGNON Brigitte : - signale que les travaux du mur du cimetière ne sont pas terminés. Des joints sont à terminer.
-demande à l'agent technique de tailler les rosiers sur le chemin longeant sa parcelle.
- demande de repeindre la porte du cimetière et le banc du cimetière.
-le stationnement rue Dufour pose de nombreux problèmes. Il faudrait trouver une solution.
Les élus : Peut-être autoriser qu'un seul côté de stationnement. A voir. Il faut au maximum rentrer les voitures pour ceux qui le peuvent. D'ailleurs les voisins vigilants rapportent que les gendarmes préconisent de rentrer les voitures chez soi par sécurité. Des conseillers signalent que quelques habitants n'arrivent pas à accéder facilement à leur propriété.
Monsieur le Maire invitera l'ensemble des habitants de la rue Dufour à une réunion afin de fixer les règles de stationnement dans cette rue.

HURTREL Céline : signale qu'un arbre avec des épines piquantes est à tailler.

PHLYPO Cédric : - demande de remettre un mot sur le bruit pour rappel.
-demande un mot d'information au sujet de la disponibilité des sacs déchets verts en mairie.

WELLECAN Fabienne : au sujet des sacs déchets verts, se serait bien de demander à la communauté de communes d'avoir des sacs d'une qualité supérieure.

DECHETS VERTS

La collecte est du lundi 17 avril au vendredi 28 juillet puis du lundi 28 août au vendredi 27 octobre 2017.
Les jours de collecte restent inchangés. Des sacs déchets verts sont à votre disposition à la mairie.

INSCRIPTIONS ÉCOLE

Les inscriptions pour les futurs élèves de petite section de maternelle (enfants nés en 2014) se feront le jeudi 27 avril de 8 h 30 à 18 h 00 et le vendredi 28 avril de 8 h 00 à 12 h 00 à l'école des six villages de Lieuvillers.
Veuillez prendre rendez-vous au 03 44 50 77 01 ou 03 44 50 77 04.
N'oubliez pas de vous rendre à la mairie avant de vous rendre à l'école pour demander l'attestation délivrée par Monsieur le Maire.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 19 heures le dimanche 23 avril 2017 pour le 1^{er} tour et le dimanche 7 mai 2017 pour le second tour.

REPAS DU PRINTEMPS

Les membres du CCAS organisent un barbecue le samedi 27 mai 2017 à la mairie de Noroy.

BRUIT

Chaque année je vous rappelle les règles à respecter pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de vos activités, de vos appareils ou machines.

Monsieur le Préfet dans son arrêté du 15 novembre 1999 fixe les horaires pendant lesquels les travaux de bricolage et de jardinage utilisant ces appareils sont permis

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

De trop nombreuses plaintes arrivent en mairie. Je vous demande donc à compter de ce jour **le strict respect de cet arrêté.**

Le Maire
Pierre WELLECAN

